



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 août 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 6 août 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution [2542 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité, en date du 15 septembre 2020, dans lequel le Conseil m'a prié de procéder à un examen stratégique indépendant de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Le Conseil a également mis l'accent sur l'examen stratégique indépendant dans sa résolution [2570 \(2021\)](#) du 16 avril 2021, et a demandé que celui-ci tienne compte de la composante de surveillance du cessez-le-feu de la Mission.

Comme suite à ces demandes, j'ai nommé mon ancien Représentant spécial pour l'Afrique centrale, Abdoulaye Bathily (Sénégal), Expert indépendant et chef d'équipe chargé de conduire l'examen stratégique indépendant de la MANUL. Par la présente, je transmets au Conseil de sécurité son rapport d'examen (voir annexe), accompagné de mes observations.

Principales conclusions et recommandations de l'examen stratégique indépendant

Il ressort du rapport sur l'examen stratégique indépendant que la MANUL, avec l'appui de la communauté internationale, a fait des progrès notables s'agissant d'aider les acteurs libyens à réinstaurer un processus politique, y compris un dialogue sur des questions essentielles en matière de sécurité et d'économie. L'Expert indépendant constate, sur la base de consultations menées auprès d'acteurs libyens et d'États Membres concernés, que les Nations Unies sont reconnues comme un acteur impartial et crédible. Conscient des difficultés importantes liées aux différents volets du dialogue intralibyen, ainsi que des divisions persistantes qui règnent dans le pays, l'Expert indépendant appelle l'attention sur les questions de politique, d'économie et de sécurité, qui se trouvent de plus en plus dans l'impasse. Il appelle à une intensification des bons offices et des efforts de médiation de la Mission pour relancer les différents processus de dialogue et aider la Libye à organiser des élections crédibles dans les meilleurs délais et sans heurts.

En outre, l'examen comprenait une évaluation du fonctionnement de la MANUL, à la suite de la modification de la structure de la Mission et du transfert du Bureau du Chef de la Mission à Genève. À cet égard, l'Expert indépendant note que la nouvelle structure a involontairement affaibli les capacités de bons offices, de médiation et de coordination de la Mission. Il note également que les circonstances ont changé depuis que la décision a été prise de modifier sa structure.

L'Expert indépendant recommande que le Chef de la Mission soit transféré à Tripoli et souligne également la nécessité de poursuivre le dialogue avec les États Membres concernés et d'intensifier le dialogue avec les pays voisins. Il recommande



également un retour à la configuration précédente de la Mission, dans laquelle un Représentant spécial était assisté de deux Représentants spéciaux adjoints (l'un pour les affaires politiques, l'autre faisant office de Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire).

Dans son évaluation des capacités et des besoins actuels de la Mission, réalisée en vue des élections nationales du 24 décembre 2021, l'Expert indépendant note qu'il existe d'importantes contraintes en termes d'effectifs, de budget et de locaux. Il souligne l'impact considérable du gel des recrutements sur la capacité de la Mission à disposer des effectifs nécessaires pour remplir son mandat. L'Expert indépendant recommande que le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix assure le déploiement de renforts temporaires en termes d'effectifs, d'expertise dans certains domaines spécifiques et de capacités de coordination. Il demande également le déploiement rapide de conseillers pour la protection des femmes et des enfants.

En ce qui concerne la présence de la Mission, l'Expert indépendant se félicite du retour de la MANUL et de l'équipe de pays des Nations Unies en Libye, qui a débuté en janvier 2021. En raison des hostilités, la majorité des membres du personnel de la Mission et de l'équipe de pays avaient été temporairement transférés à Tunis en 2019. À cet égard, l'Expert indépendant approuve l'intention des Nations Unies d'étendre progressivement leur présence dans l'est et dans le sud du pays.

Conscient du manque d'espace dans les locaux de la Mission à Tripoli, en raison de la nécessité d'y héberger l'équipe de pays des Nations Unies, dont les précédents locaux n'offraient pas un niveau de sécurité suffisant, l'Expert indépendant recommande le redéploiement temporaire à Tunis des membres du personnel de la MANUL et de l'équipe de pays des Nations Unies dont les interactions avec les acteurs libyens sont limitées. Cette mesure permettrait également le déploiement rapide des observateurs du cessez-le-feu.

Sur la question de l'intégration, l'Expert indépendant souligne que la coordination et les synergies entre l'action de la MANUL et celle de l'équipe de pays des Nations Unies ont progressé. Il recommande que des efforts supplémentaires soient faits pour assurer la complémentarité entre leurs différents axes de travail.

En ce qui concerne l'avenir, l'Expert indépendant note que les priorités de la Mission et les capacités y afférentes devront être revues après l'élection des nouvelles autorités libyennes. Il recommande donc de procéder à un examen stratégique et à une réévaluation des besoins en personnel après les élections, afin que les capacités de la Mission soient en adéquation avec les nouvelles priorités nationales.

Observations

Après avoir examiné le rapport, j'appuie les recommandations de l'examen stratégique indépendant de la MANUL.

Sachant que la Libye traverse une phase critique, ces recommandations offrent l'occasion d'inverser la tendance et de relancer le processus politique, ainsi que les dialogues connexes sur la sécurité et l'économie.

En outre, les conclusions de l'examen valident le rôle essentiel des Nations Unies s'agissant d'aider à résoudre les conflits par la médiation. La MANUL intensifiera son action de médiation entre les acteurs libyens, tout en poursuivant les dialogues qu'elle a engagés, notamment avec des pays voisins ainsi qu'avec les membres du Conseil de sécurité et les États Membres et les organisations régionales concernés. À cet égard, le rôle de la communauté internationale dans la création d'un

environnement favorable – notamment par le respect de l’embargo sur les armes – est crucial.

Pour que la MANUL puisse remplir son mandat et continuer de jouer un rôle essentiel dans la promotion d’un processus politique inclusif et d’un dialogue sur la sécurité et l’économie, contribuer à la mise en œuvre de l’accord de cessez-le-feu et apporter un appui à des institutions libyennes clés, entre autres tâches qui lui sont confiées, il est essentiel qu’elle dispose des ressources, des capacités et du soutien nécessaires.

Compte tenu de l’évolution de la situation sur le terrain, je note que le calendrier du retour à la configuration précédente doit être mûrement réfléchi.

Je saisis cette occasion pour remercier M. Bathily pour les nombreuses consultations qu’il a menées dans le cadre de son examen et pour ses observations et recommandations pertinentes. Je remercie également la MANUL et toutes les entités du système des Nations Unies en Libye pour les efforts qu’elles déploient sans relâche pour aider le peuple libyen dans sa quête d’unité, de paix, de stabilité et de prospérité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe aux membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António **Guterres**

Annexe

Rapport sur l'examen stratégique indépendant de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye

I. Contexte et objectifs

1. Le Conseil de sécurité, dans sa résolution [2542 \(2020\)](#) du 15 septembre 2020, a prié le Secrétaire général de procéder à un examen stratégique indépendant de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), et de lui en rendre compte au plus tard le 31 juillet 2021. Comme suite à ces demandes, le Secrétaire général a nommé son ancien Représentant spécial pour l'Afrique centrale, Abdoulaye Bathily (Sénégal), Expert indépendant et chef d'équipe chargé de conduire l'examen stratégique indépendant de la MANUL.

2. L'objectif de l'examen stratégique indépendant était de fournir une évaluation et des recommandations en vue d'améliorer l'efficacité de la MANUL en termes de structure globale, de hiérarchisation des tâches, et de capacités et d'efficacité du personnel de la Mission, notamment concernant la médiation et la gestion du processus de paix. La composante de surveillance du cessez-le-feu de la Mission a également été prise en compte dans le cadre de l'examen, conformément à la demande formulée par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2570 \(2021\)](#) du 16 avril 2021.

3. Pour rappel, par sa résolution [2542 \(2020\)](#), le Conseil de sécurité avait reconfiguré la structure de la Mission de la manière suivante : un Envoyé spécial du Secrétaire général était chargé d'assurer la direction générale de la Mission, en mettant l'accent sur les bons offices et la médiation avec les acteurs libyens et internationaux, un Sous-Secrétaire général et Coordonnateur de la Mission, placé sous l'autorité de l'Envoyé spécial, était chargé des opérations et de la gestion quotidiennes de la Mission, et un Sous-Secrétaire général faisait office de Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire.

4. Dans le cadre de son examen stratégique indépendant, l'Expert indépendant et chef d'équipe a bénéficié du soutien de hauts responsables des entités suivantes des Nations Unies : le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ; le Département de l'appui opérationnel ; le Département des opérations de paix ; le Département de la sûreté et de la sécurité ; le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ; le Programme des Nations Unies pour le développement et le Bureau de la coordination du développement, représentant le système de développement des Nations Unies ; le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, représentant le système humanitaire des Nations Unies ; le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.

II. Objet de l'examen stratégique indépendant de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye

5. L'examen stratégique indépendant a porté sur les éléments suivants : a) la situation en Libye, notamment les principaux obstacles à la résolution du conflit, ainsi que les dynamiques politique, économique, humanitaires et en matière de sécurité à l'échelle nationale, régionale et internationale ; b) les progrès réalisés dans les domaines de la politique, de la sécurité, de l'économie, des droits humains et du droit humanitaire international, ainsi que les difficultés rencontrées dans ces mêmes domaines ; c) l'état d'avancement de la mise en œuvre du mécanisme de surveillance du cessez-le-feu dirigé et contrôlé par la Libye, et de la composante de surveillance

du cessez-le-feu de la Mission ; d) l'efficacité et l'efficacités globales de la structure, des effectifs et des capacités de la Mission.

6. Les conclusions et recommandations contenues dans le présent rapport s'appuient sur les éléments suivants :

a) Un document d'orientation établi par la MANUL, qui définit les principales priorités de la Mission et recense ses principaux problèmes ;

b) Une étude de dossier basée notamment sur des contributions des entités pertinentes des Nations Unies ;

c) Une séance de réflexion avec des experts extérieurs, animée par le Conflict Prevention and Peace Forum ;

d) Des consultations menées auprès d'États Membres concernés, notamment les membres du Conseil de sécurité et les pays voisins de la Libye, ainsi qu'après des participants au Processus de Berlin, d'organisations régionales, d'entités des Nations Unies concernées et de représentants de la société civile ;

e) Une enquête anonyme menée auprès de membres du personnel de l'Organisation des Nations Unies (y compris le personnel de la MANUL et de l'équipe de pays des Nations Unies, et des fonctionnaires du Siège) et de parties prenantes externes, au sujet des priorités essentielles et des principaux problèmes de la Mission ;

f) Une mission d'évaluation stratégique conduite en Tunisie et en Libye, du 27 juin au 8 juillet 2021, pour consulter les autorités et les partis politiques libyens, ainsi que des organisations de la société civile et d'autres parties prenantes libyennes, et la direction et les membres du personnel de la MANUL et l'équipe de pays des Nations Unies.

7. Les entités participantes des Nations Unies ont fourni à l'Expert indépendant et chef d'équipe des contributions et des avis d'experts aux fins de l'examen stratégique indépendant. M. Bathily a en outre reçu des contributions écrites d'entités concernées ayant pris part à l'examen. Bien que celui-ci ait bénéficié des contributions de différentes parties prenantes, les conclusions et recommandations formulées dans le présent rapport rendent compte de l'évaluation faite par le chef d'équipe et de ses recommandations sur la marche à suivre.

III. La situation en Libye

8. Depuis la mobilisation de la communauté internationale lors de la Conférence de Berlin sur la Libye, le 19 janvier 2020, des progrès notables ont été accomplis en vue de la reprise d'un processus politique inclusif visant à rétablir la paix et la sécurité en Libye. La Conférence a abouti à un accord sur la création d'un Comité international de suivi de la situation en Libye et à l'établissement d'un plan d'opérations de la MANUL. Le 12 février 2020, le Conseil de sécurité, dans sa résolution [2510 \(2020\)](#), a fait siennes les conclusions de la Conférence de Berlin sur la Libye.

9. En janvier 2020, la MANUL a initié un dialogue intralibyen axé sur les questions de politique, de sécurité et d'économie. La mise en place de ces trois volets – et d'un volet transversal consacré aux droits humains et au droit international humanitaire – résulte de la reconnaissance du fait que les différentes dimensions du conflit en Libye se renforcent mutuellement et doivent donc être abordées en parallèle.

10. Le 23 octobre 2020, à la suite d'un dialogue facilité par la MANUL visant à favoriser la stabilité, la sécurité et l'unité nationale entre les parties libyennes, un accord de cessez-le-feu permanent à l'échelle nationale a été signé entre les délégations respectives de la Commission militaire conjointe 5+5, à Genève. Cet

accord prévoit notamment le retrait de toutes les unités militaires et de tous les groupes armés des lignes de front, et le départ de tous les mercenaires et combattants étrangers du territoire libyen. Il prévoit également la mise en place d'un mécanisme de surveillance du cessez-le-feu dirigé et contrôlé par la Libye.

11. À cette fin, le Conseil de sécurité, dans sa résolution [2570 \(2021\)](#), a approuvé à l'unanimité une proposition du Secrétaire général concernant une composante de surveillance du cessez-le-feu au sein de la MANUL (voir [S/2021/281](#) et [S/2021/353](#)). Travaillant en étroite coordination avec la Commission militaire conjointe 5+5, la composante de surveillance du cessez-le-feu de la MANUL sera notamment chargée d'apporter un appui aux parties libyennes et d'assurer un suivi impartial de la mise en œuvre de certaines dispositions de l'accord de cessez-le-feu.

12. Au cours de la phase de démarrage, les Nations Unies devraient déployer une première équipe de 10 observateurs qui travailleront aux côtés des homologues occidentaux et orientaux de la Commission militaire conjointe 5+5 pour surveiller la mise en œuvre par les parties de certaines dispositions de l'accord de cessez-le-feu. Cette présence avancée sera basée à Tripoli dans l'attente de la mise en œuvre complète des mesures nécessaires en matière de sécurité et de logistique, et autres mesures d'appui à la mission, à Syrte, après quoi jusqu'à 60 observateurs seront déployés à Syrte.

13. Sur le plan politique, le Forum de dialogue politique interlibyen, animé par la MANUL, a convenu, en novembre 2020, d'une feuille de route intitulée « The Preparatory Phase for a Comprehensive Solution » (Phase préparatoire en vue d'une solution globale). Cette feuille de route, qui a été largement saluée, ouvre la voie à la tenue d'élections présidentielles et parlementaires le 24 décembre 2021, afin de renouveler la légitimité démocratique des institutions libyennes et de mettre fin à la période de transition. Elle complète l'Accord politique libyen et fixe des principes et objectifs généraux destinés à guider la période de transition sous des institutions reconstituées et unifiées, ainsi que les grandes échéances pour la validation d'une nouvelle autorité exécutive par la Chambre des représentants.

14. Il convient de noter que 17 membres du Forum de dialogue politique interlibyen sont des femmes, ce qui représente 20 % des 75 membres du Forum. Bien qu'encore insuffisante, l'inclusion de 17 femmes constitue une augmentation significative par rapport aux précédents processus de dialogue politique instaurés en Libye. Une approche inclusive de ce type reste nécessaire sur les plans militaire et de la sécurité.

15. En mars 2021, pour la première fois depuis 2014, un gouvernement unifié, le Gouvernement d'unité nationale, a été mis en place après avoir été approuvé par la Chambre des représentants lors d'une session tenue à Syrte, à laquelle plus des deux tiers des représentants étaient présents. Le Gouvernement d'entente nationale, reconnu par la communauté internationale, et le gouvernement de l'est ont reconnu la légitimité du Gouvernement d'unité nationale et remis le pouvoir de manière pacifique, ce qui a constitué une étape importante en vue de l'unification des institutions libyennes.

16. Si la mise en place d'un gouvernement provisoire d'unité nationale unifié est une avancée encourageante, la coopération entre les institutions politique demeure insuffisante. L'autorité du Premier Ministre reste faible dans certaines parties du pays, notamment dans l'est. Dans le même temps, les visions contradictoires concernant l'avenir du pays restent au cœur du conflit en Libye.

17. Dans le cadre du volet économique, la MANUL a initié un dialogue intralibyen au début de 2020. Celui-ci a abouti à l'unification du taux de change, à la réactivation du conseil d'administration de la Banque centrale de Libye et à la finalisation d'un audit international, facilité par la MANUL, des deux branches de la Banque centrale en vue de leur réunification.

18. Ces derniers mois, les progrès sur les fronts politique, économique et de la sécurité se sont sensiblement ralentis. Sur le plan politique, les membres du Forum de dialogue politique interlibyen n'ont pas été en mesure de parvenir à un consensus sur une base constitutionnelle et juridique qui permettrait la tenue d'élections en temps voulu, le 24 décembre 2021. De son côté, la Chambre des représentants, l'organe chargé de préciser les bases constitutionnelles des élections, en consultation avec le Haut Conseil d'État, a également manqué à ses obligations. En conséquence, la Haute Commission électorale nationale a repoussé le délai pour la clarification du cadre juridique des élections du 1^{er} juillet au 1^{er} août. Néanmoins, et malgré les difficultés pour parvenir à un accord sur le cadre constitutionnel et juridique des élections, les Libyens exercent une pression collective en faveur des élections. Pour leur part, le Conseil de sécurité et les États Membres concernés s'accordent à penser que les élections doivent avoir lieu le 24 décembre 2021, comme cela a été réitéré lors de la Conférence de Berlin du 23 juin 2021 et de la séance ministérielle du Conseil de sécurité sur la Libye du 15 juillet 2021.

19. Dans le même temps, on observe une polarisation politique croissante dans le pays, qui est en partie due à l'utilisation extrêmement belliqueuse des médias, notamment des médias sociaux, par des acteurs nationaux et extérieurs. Il est à noter que les enjeux des élections de décembre sont plus importants qu'en 2014, car celles-ci risquent de bouleverser le délicat équilibre des forces qui existe à l'heure actuelle, tant sur le terrain entre les parties prenantes libyennes qu'entre les puissances extérieures. En définitive, la dynamique politique du pays reste dominée par une lutte pour le contrôle du pouvoir et des ressources.

20. Pendant ce temps, le paysage de la sécurité en Libye se caractérise toujours par l'existence de réseaux de milices qui tirent parti de leur capacité de violence pour s'assurer des positions élevées dans les hiérarchies sociopolitiques. Les violations de l'embargo sur les armes se poursuivent, de même que la mobilisation armée – tendances qui risquent de perdurer compte tenu des tensions croissantes entourant les élections.

21. Afin de relancer la dynamique créée par la Conférence de Berlin en 2020, une conférence de suivi a été organisée le 23 juin 2021 (voir [S/2021/595](#)). Sous la présidence du Ministre allemand des affaires étrangères et de la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, les participants à la Conférence ont montré un front uni en faveur de la tenue d'élections le 24 décembre 2021. Ils n'ont toutefois pas réussi à progresser en ce qui concerne l'établissement d'un plan d'opérations pour le retrait des combattants étrangers et des forces étrangères du territoire libyen.

22. En effet, les conséquences, au niveau régional, de la présence continue de combattants étrangers en Libye sont une préoccupation majeure pour les pays voisins, et plus largement pour la région du Sahel. Il ressort des consultations tenues avec les pays voisins et l'Union africaine qu'une stratégie méticuleuse de retrait progressif de tous les combattants et mercenaires étrangers est nécessaire pour éviter toute nouvelle déstabilisation de la région. À cet égard, les Nations Unies peuvent jouer un rôle essentiel en permettant la mise en place d'une telle stratégie au niveau régional, en gardant à l'esprit la nécessité d'un vaste processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration des combattants dans leurs pays respectifs, et d'une approche cohérente de la réforme du secteur de la sécurité. En outre, le retrait des combattants étrangers pourrait nécessiter une stratégie sur mesure pour chaque force étrangère. Il se pourrait, par exemple, que le départ des combattants soudanais et tchadiens dépende moins de l'évolution de la situation en Libye que des dynamiques internes au Soudan et au Tchad.

23. Sur le plan économique, les délibérations du groupe de travail sur les questions économiques semblent être au point mort. L'achèvement d'un audit de la Banque

centrale de Libye, facilité par la MANUL, est l'occasion de faire avancer l'unification de la Banque centrale, ce qui constituerait une étape importante vers la réunification des principales institutions libyennes. Plus généralement, il est reconnu que les questions relatives à la répartition des richesses du pays sont essentielles à la résolution du conflit en Libye et que celles-ci doivent être abordées parallèlement aux questions de politique et de sécurité. À cet égard, la MANUL a un rôle essentiel à jouer pour aider à résoudre les difficultés de la Libye sur le plan économique, notamment en apportant un appui technique à la Banque centrale et aux autres institutions financières.

24. Dans le même temps, les retards persistants de la Chambre des représentants dans l'adoption du projet de budget présenté par le Gouvernement d'unité nationale ont entraîné une nouvelle détérioration des services publics et du niveau de vie de la population. À ce jour, la Chambre des représentants n'a accepté que le premier chapitre du budget, qui concerne les salaires publics. Les ministères de tutelle et les municipalités n'ont pas encore reçu leur budget de fonctionnement, ce qui entrave leur capacité d'action.

25. Ces blocages interviennent à un moment où les infrastructures du pays et la capacité du Gouvernement à fournir des services de base sont fortement détériorées à la suite d'années de conflit. Il est préoccupant de constater que les besoins humanitaires ont augmenté dans toute la Libye, quelque 1,3 million de personnes nécessitant une forme d'aide humanitaire en 2021, contre 900 000 en 2020. Les difficultés économiques, les pénuries de carburant et les fréquentes coupures d'électricité et d'eau ont poussé de nombreuses personnes jusqu'au point de rupture, et des milliers d'entre elles sont descendues dans les rues pour protester contre la détérioration de leurs conditions de vie.

26. Par ailleurs, le système de santé libyen est proche de l'effondrement, plus de la moitié des établissements de soins de santé qui étaient fonctionnels en 2019 ayant fermé leurs portes, notamment dans les zones rurales. Ces fermetures sont dues à des problèmes d'insécurité ainsi qu'à des financements publics insuffisants. Les établissements qui restent ouverts font face à de graves pénuries de personnel, de médicaments et de fournitures.

27. En raison de la détérioration du système de santé, la capacité des autorités libyennes à lutter efficacement contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a été fortement limitée. Si les capacités de dépistage se sont légèrement améliorées, la capacité des autorités sanitaires en matière de traçage et de prestation de soins demeure faible. En outre, les moyens de lutte contre la COVID-19 sont principalement concentrés à Tripoli et à Benghazi, laissant de vastes zones géographiques sans défense face à la maladie.

28. En conséquence, les organismes humanitaires et de développement qui composent l'équipe de pays des Nations Unies sont de plus en plus sollicités pour pallier ces lacunes. L'action à mener dans ce domaine nécessitera de débloquer des ressources supplémentaires, notamment financières, et de prendre des dispositions en matière de sécurité pour permettre une mobilisation et une présence plus larges dans différentes parties du pays, notamment dans le sud, où les besoins humanitaires et de développement sont importants.

29. La question de la protection est également au cœur de la crise en Libye, compte tenu des violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international qui y sont commises, notamment des violences sexuelles liées aux conflits et des violations graves sur la personne d'enfants, ainsi que des attaques contre les infrastructures civiles. Les principaux auteurs de violences sexuelles liées aux conflits sont des passeurs transnationaux, des trafiquants, des fonctionnaires des services

pénitentiaires, des militaires et des membres de groupes armés qui profitent des lacunes en matière de sécurité et de l'affaiblissement des institutions garantes de l'état de droit. Dans ce contexte, les migrants et les demandeurs d'asile sont particulièrement vulnérables et exposés aux violences sexuelles liées aux conflits dans les centres de détention. Toutefois, les spécialistes des droits de l'homme ont une capacité limitée à se déplacer librement dans le pays et à accéder aux lieux de détention, ce qui ne leur permet pas de surveiller comme il le faudrait les violations des droits humains et du droit international humanitaire.

30. Dans le même temps, les femmes ayant des activités politiques, y compris les défenseuses des droits humains, les militantes, les élues et les artisanes de la paix, continuent d'être la cible de violences allant du harcèlement en ligne à l'assassinat, en passant par les campagnes de diffamation, les attaques physiques, les violences sexuelles et les enlèvements, dans le but de les intimider et de les réduire au silence, et de discréditer et de stigmatiser leur travail.

31. Parallèlement, le tissu social libyen est marqué par des divisions consécutives à plusieurs séries de conflits. Le travail de réconciliation nationale nécessitera de renforcer les institutions garantes de l'état de droit, afin que celles-ci puissent mener à bien leur travail de protection, et de mettre en place de mécanismes de justice transitionnelle pour que les auteurs de crimes graves soient traduits en justice. La réconciliation nationale doit également permettre aux Libyens déplacés à l'intérieur du pays de rentrer chez eux.

32. Cependant, des milliers de Libyens restent déplacés à l'intérieur du pays et ne peuvent rentrer chez eux en raison des risques d'explosion. Les zones minées, telles que les quartiers sud de Tripoli, ainsi que la contamination par les mines héritée d'années de combats dans des zones telles que Benghazi et Syrte, constituent un risque important pour la sécurité des Libyens qui rentrent chez eux et de ceux qui restent dans les zones concernées, ce qui entraîne des pertes civiles. L'utilisation indiscriminée d'armes lourdes a entraîné de graves dommages aux habitations et aux infrastructures civiles dans tout le pays. Outre la menace liée aux risques d'explosion, certaines populations déplacées à l'intérieur du pays ne peuvent toujours pas retourner chez elles en raison de la menace de représailles et d'un sentiment d'insécurité généralisé.

33. Dans ce contexte, les entités des Nations Unies présentes en Libye devront travailler de manière cohérente et solidaire, en s'appuyant sur l'élan généré par le dialogue intralibyen facilité par la MANUL en 2020. Il sera essentiel de renforcer l'intégration afin de faciliter la mise en œuvre d'un processus de transformation fondé sur les principes d'une transition politique inclusive, d'un développement et d'une répartition des ressources équitables, du respect des droits humains et de l'état de droit, et d'un processus de réconciliation nationale axé sur les droits. Ces processus favoriseront la mise en place d'institutions souveraines, représentatives, réactives et inclusives, le monopole de l'État sur l'usage légitime et légal de la force, et une gestion et une distribution équitables des ressources économiques.

34. En outre, et compte tenu des obstacles et des défis importants auxquels la Libye doit faire face, il est essentiel que la période à venir soit gérée avec soin afin de lever rapidement les blocages qui se multiplient et de tirer parti de la dynamique générée par la mise en place d'un gouvernement provisoire unifié en mars 2021 et l'instauration d'une sécurité relative dans le pays. La définition du rôle de la MANUL, donc de sa configuration et de sa structure, exigera un haut degré de flexibilité compte tenu des évolutions constantes de la situation et de son instabilité. À l'évidence, les périodes précédant et suivant les élections nécessiteront des ressources et des outils particuliers. Néanmoins, le rôle de bons offices de la MANUL – au même titre que le soutien offert par celle-ci sur les fronts de la sécurité, des droits

humains, de la réconciliation nationale et de l'économie – restera nécessaire, mais devra sans doute être modulé en fonction de l'évolution de la situation dans le pays et des besoins des nouvelles autorités libyennes.

IV. Priorités des Nations Unies en Libye

35. La MANUL est mandatée par le Conseil de sécurité, en tant que mission politique spéciale intégrée, pour exercer une médiation et, par l'intermédiaire ses bons offices, pour : a) faire progresser un processus politique inclusif et le dialogue sur la sécurité et l'économie ; b) faire progresser la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord politique libyen ; c) appuyer le renforcement des dispositions du Gouvernement d'entente nationale en matière de gouvernance, de sécurité et d'économie, et notamment la réforme économique en collaboration avec des institutions financières internationales ; d) appuyer l'instauration d'un cessez-le-feu, une fois convenu par les parties libyennes, et fournir le soutien approprié à son observation ; e) appuyer les étapes ultérieures de la transition libyenne, y compris le processus constitutionnel et l'organisation des élections ; f) se coordonner et dialoguer étroitement avec les acteurs internationaux, y compris les pays voisins et les organisations régionales ; g) appuyer les principales institutions libyennes ; h) appuyer, si demande en est faite, la fourniture de services essentiels et l'acheminement de l'aide humanitaire, y compris pour riposter à la pandémie de COVID-19, dans le respect des principes humanitaires ; i) surveiller et signaler les atteintes aux droits humains et les violations de ces droits ainsi que les violations du droit international humanitaire, y compris les violences sexuelles fondées sur le genre et liées aux conflits, notamment par le déploiement effectif de conseillères ou conseillers pour la protection des femmes et des enfants ; j) appuyer la sécurisation des armes incontrôlées et du matériel connexe et la lutte contre leur prolifération ; k) coordonner l'assistance internationale et la fourniture de conseils et d'assistance afin d'appuyer l'action dirigée par le Gouvernement d'entente nationale pour stabiliser les zones sortant de conflit, y compris celles qui ont été libérées du contrôle de Daech ;

36. La MANUL a recensé les priorités clés suivantes pour la période précédant les élections présidentielles et parlementaires du 24 décembre 2021 : a) appuyer le processus dirigé et contrôlé par la Libye pour faciliter la tenue d'élections parlementaires et présidentielles le 24 décembre 2021, notamment en ce qui concerne la conclusion d'un accord approuvé par la Chambre des représentants sur le cadre constitutionnel et législatif des élections ; b) fournir un soutien technique à la Haute Commission électorale nationale pour assurer la disponibilité opérationnelle et la planification des interventions d'urgence ; c) contribuer à favoriser la mise en place d'un espace démocratique pacifique et inclusif, en accordant une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux groupes minoritaires ; d) surveiller et combattre les discours de haine et les incitations à la haine, notamment à l'encontre des femmes ; e) appuyer la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu, notamment en contribuant à l'élaboration d'un plan de retrait progressif et par étapes des combattants étrangers et à la mise en place d'une composante évolutive de surveillance du cessez-le-feu par les Nations Unies ; f) aider les autorités et les institutions libyennes à élaborer et à mettre en œuvre un plan unifié de désarmement, démobilisation et réintégration, combiné à l'adoption de premières mesures visant à unifier les institutions militaires et de sécurité et à réformer le secteur de la sécurité ; g) soutenir les autorités libyennes, en collaboration avec l'Union africaine, dans la conception et la mise en œuvre d'un processus de réconciliation nationale inclusif et fondé sur les droits ; h) dialoguer avec les institutions économiques et financières pour contribuer à améliorer la fourniture des services de base, à gérer les ressources de manière

équitable et transparente et à jeter les bases d'une bonne gouvernance et d'initiatives de développement à plus long terme au-delà de la période de transition.

37. L'objectif du cadre stratégique des Nations Unies, qui oriente le travail de l'équipe de pays des Nations Unies, est de s'attaquer aux causes profondes de la crise actuelle en Libye. Le cadre stratégique est étroitement lié à l'objectif de développement durable n° 16 et s'articule autour de trois domaines prioritaires : a) la gouvernance ; b) la reprise économique ; c) les services de base. Il vise en outre à régler les problèmes en matière d'action humanitaire, de développement et de consolidation de la paix.

38. Sur le plan humanitaire, le plan de réponse humanitaire pour la Libye vise à aider environ 451 000 personnes, soit 36 % des 1,3 million de personnes recensées comme ayant besoin d'une aide humanitaire. L'aide ciblera cinq groupes considérés comme étant particulièrement vulnérables : les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les Libyens non déplacés, les rapatriés, les migrants et les réfugiés. La question de la protection, qui sera prise en compte dans toutes les interventions, est au cœur du plan de réponse humanitaire.

V. Principales conclusions et observations

A. Rôle des Nations Unies en Libye

39. Le rôle des Nations Unies en Libye est largement reconnu et apprécié, tant par les Libyens que par la communauté internationale. Dans l'ensemble, les Nations Unies sont perçues par la plupart des parties prenantes comme un acteur crédible et impartial dont le rôle moteur doit être maintenu, celui-ci étant essentiel pour éviter un retour à la situation qu'a connue le pays de 2016 à 2018, lorsque les initiatives concurrentes et parallèles de divers États Membres ont fini par saper l'action des Nations Unies.

40. La MANUL a joué un rôle essentiel dans les progrès considérables qui ont été accomplis au cours de l'année et demie écoulée, notamment dans le cadre du processus de Berlin, qui a rallié la communauté internationale autour de trois axes clés : le cessez-le-feu conclu le 23 octobre 2020, l'accord sur une feuille de route, ouvrant la voie à des élections nationales le 24 décembre 2021, et l'approbation par la Chambre des représentants d'une autorité exécutive provisoire unifiée – lesquels ont été salués par de nombreux interlocuteurs comme des succès évidents du travail de médiation des Nations Unies.

41. Toutefois, la possibilité d'une impasse sur les fronts politique, économique et de la sécurité, qui pourrait réduire à néant les progrès accomplis, est de plus en plus préoccupante. Conscients des graves problèmes auxquels la Libye fait face, plusieurs interlocuteurs ont souligné qu'il était essentiel que les Nations Unies continuent de jouer un rôle actif et central dans la résolution du conflit. À cet égard, ils ont souligné que l'Envoyé spécial devait poursuivre son travail de médiation de manière active, notamment face aux efforts croissants déployés par certains acteurs libyens et étrangers pour entraver les progrès. Ils ont également fait observer qu'il incombait aux Nations Unies, en collaboration avec les États Membres et les organisations régionales concernés, de veiller à ce que les engagements pris à la conférence de Berlin, qui avaient été approuvés par le Conseil de sécurité, soient dûment suivis d'effet.

42. Il convient de noter que les interlocuteurs ont exhorté la MANUL à maintenir et à renforcer la dynamique existante en aidant les Libyens à parvenir à un consensus sur les prochaines étapes, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la feuille de route du Forum de dialogue politique interlibyen et la tenue d'élections crédibles dont les résultats seront acceptés par tous les acteurs, ainsi que le déploiement rapide

d'observateurs du cessez-le-feu. Plusieurs d'entre eux ont souligné la nécessité pour la Mission de renforcer ses activités de médiation, rappelant que la MANUL était spécifiquement mandatée à cette fin, dans le strict respect du principe d'appropriation nationale.

B. Structure de la Mission

43. De nombreux interlocuteurs ont souligné que le contexte qui avait conduit à modifier la structure de la Mission en septembre 2020 avait changé. Si dialogue avec la communauté internationale reste essentiel – notamment en ce qui concerne le retrait des combattants étrangers –, l'obtention d'un consensus sur les élections, l'appui à la tenue d'élections crédibles et pacifiques, et l'aide aux Libyens en vue de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu, ainsi que l'établissement des bases de la réconciliation nationale, de la réforme du secteur de la sécurité et du processus de désarmement, démobilisation et réintégration, entre autres priorités, requièrent un engagement accru de l'Envoyé spécial auprès des acteurs libyens.

44. En conséquence, la localisation du Bureau de l'Envoyé spécial, qui se trouve actuellement à Genève, a été perçue par de nombreux interlocuteurs comme un obstacle à la capacité de celui-ci d'échanger avec les acteurs libyens de manière significative et régulière. Étant donné que les échanges avec les acteurs libyens sont de nouveau au cœur du travail de la Mission, il est urgent de revoir la position de cette dernière en conséquence. Cet élément a été souligné à maintes reprises par des États Membres lors de consultations ainsi que dans l'enquête réalisée dans le cadre de l'examen.

45. En outre, des interlocuteurs libyens ainsi que des membres de la communauté internationale ont fait état d'un sentiment de confusion à l'égard de la nouvelle structure de la MANUL, nombre d'entre eux notant que les attributions de ses trois principaux responsables – l'Envoyé spécial, le Sous-Secrétaire général et Coordonnateur de la Mission, et le Sous-Secrétaire général faisant office de Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire – avaient perdu en clarté, ce qui avait nui à la capacité de la Mission de remplir son rôle de bons offices et d'assurer en son sein une coordination adéquate sur tous les fronts (questions de fond, gestion et aspects opérationnels).

C. Priorités et capacités des Nations Unies en Libye

46. Sur la base de consultations avec les autorités libyennes, l'Expert indépendant a constaté un décalage entre les attentes des homologues libyens vis-à-vis de la MANUL et de l'Organisation des Nations Unies en général, et la capacité réelle de la Mission et de l'équipe de pays des Nations Unies à apporter des réponses concrètes.

47. Compte tenu de l'interdépendance des quatre volets du dialogue intralibyen – politique, économie, sécurité et droits humains et droit international humanitaire –, l'Expert indépendant a noté que la MANUL ne disposait pas des effectifs et des capacités d'analyse nécessaires pour s'engager pleinement sur tous les fronts. En particulier, la capacité de la Mission en matière d'analyse politique et d'appui aux efforts de médiation en cours, et d'analyse politico-économique, notamment en ce qui concerne les réseaux financiers qui soutiennent les milices et la sécurité du secteur énergétique, est actuellement limitée et doit être renforcée. De même, sa capacité à s'impliquer dans les questions de justice transitionnelle et de réconciliation, à appréhender la dimension régionale du conflit en Libye et les conséquences de celui-ci sur les pays voisins, et à appuyer la gestion des armes et des munitions, entre autres, devrait être renforcée.

48. En outre, les homologues nationaux ont souligné le besoin urgent d'une expertise technique externe pour aider les Libyens. L'absence de stratégies et de plans de réforme nationaux a été citée par beaucoup comme un obstacle à la mise en place de structures d'aide adéquates, et plusieurs partenaires ont insisté sur le fait que la MANUL devrait renforcer son engagement opérationnel pour combler le vide entre le dialogue stratégique et les réunions techniques organisées dans le cadre du volet sécurité du processus de Berlin, par exemple.

49. L'Expert indépendant a également constaté que de nombreuses parties prenantes souhaitaient voir la MANUL jouer un rôle plus important s'agissant de faciliter la planification des opérations avec les parties prenantes nationales, et de coordonner la fourniture d'expertise technique, de formations et d'équipements que de nombreux partenaires extérieurs, dont l'Union européenne, sont prêts à offrir. Il importe que la MANUL soit plus active dans la coordination du secteur de la sécurité, conformément aux attentes des parties prenantes libyennes et internationales. Faute d'orientations fortes dans ce domaine de la part de la Mission, on pourrait voir apparaître des approches fragmentaires susceptibles de saper les efforts d'unification des institutions et de nuire à la cohérence du dialogue politique autour des questions de sécurité.

50. Alors que les interlocuteurs libyens ont exprimé de grandes attentes, la MANUL voit son action bridée par ses limitations en matière de ressources humaines et financières, d'appui technique et d'expertise dans différents domaines. Il importe de noter que le gel des recrutements imposé en raison de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies a eu des conséquences délétères sur la Mission. Le taux de vacance de postes dans certaines sections clés, dont par exemple la Section des droits humains et de l'état de droit, s'élève à 40 %. D'après l'enquête réalisée dans le cadre de l'examen, environ 90 % des répondants internes estiment que la MANUL n'est pas en mesure de s'acquitter pleinement de toutes les tâches qui lui ont été confiées compte tenu des ressources humaines et financières dont elle dispose.

51. Il est préoccupant de constater que plusieurs sections clés de la MANUL, qu'il s'agisse de sections fonctionnelles ou d'appui, manquent de personnel ou de ressources, ce qui réduit la capacité de la Mission à fonctionner et à assurer le traitement des tâches prioritaires qui lui ont été assignées. Cette situation a entraîné un épuisement professionnel et une baisse de moral dans l'ensemble de la Mission. Elle intervient à un moment critique où la MANUL et le système des Nations Unies en Libye doivent intensifier leurs efforts de médiation, fournir un appui sur les plans politique, économique, électoral et de la sécurité, mettre en place un mécanisme de surveillance du cessez-le-feu, et aider à jeter les bases de processus à moyen et long terme, notamment la réconciliation nationale et la réforme du secteur de la sécurité. La Mission a en outre pour mandat de surveiller les violations des droits humains et du droit international humanitaire et d'en rendre compte, notamment par le déploiement de conseillères et conseillers pour la protection des femmes et des enfants, qui reste en suspens en raison de contraintes budgétaires.

52. Par ailleurs, plusieurs sections de la MANUL ne disposent pas d'un nombre suffisant d'employés possédant l'expertise ou les compétences linguistiques nécessaires pour mener à bien les tâches qui leur sont confiées, notamment en ce qui concerne la médiation, la réconciliation nationale et la politique économique. En particulier, la Section des affaires politiques – notamment l'Unité des politiques économiques –, la Section des droits humains et de l'état de droit, la Section des institutions de sécurité, la Section de l'information et de la communication et le Groupe consultatif sur les questions de genre ont un besoin urgent de renforts. En outre, tout renforcement des sections opérationnelles devra s'accompagner d'un renforcement des fonctions de sécurité et d'appui.

53. La nécessité de réintégrer les groupes armés dans la société et de progresser vers l'unification de l'armée a été soulignée à plusieurs reprises comme une priorité essentielle et indispensable pour maintenir la paix en Libye. Les parties prenantes ont exprimé leur confiance dans la Commission militaire conjointe 5+5 et souligné que l'absence d'un Ministre de la défense était un obstacle majeur à l'avancement des importantes réformes institutionnelles convenues dans la feuille de route du Forum de dialogue politique interlibyen.

54. La MANUL a un rôle essentiel à jouer par ses bons offices pour préparer le terrain à un futur processus de désarmement, démobilisation et réintégration. À cet égard, elle joue un rôle important de médiation, de facilitation et de renforcement de la confiance, et doit disposer des capacités nécessaires pour fournir aux parties concernées des conseils techniques ciblés sur l'élaboration du processus, la mise en place des institutions et les aspects économiques du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration. Elle devrait jouer un rôle de premier plan dans la coordination de l'aide et établir les partenariats nécessaires à la réussite du processus de désarmement, démobilisation et réintégration, notamment en renforçant l'intégration du processus au pilier économique et politique et en intensifiant son action en faveur de l'état de droit. Toutefois, ses capacités dans ce domaine doivent également être renforcées, notamment en assurant la présence à Benghazi de personnel chargé des questions de désarmement, démobilisation et réintégration.

55. De manière plus générale, le Bureau du Chef de cabinet, qui joue un rôle essentiel et veille généralement à ce que les activités de la Mission soient conduites de manière efficace et à ce que leur gestion soit intégrée, est lui aussi en sous-effectif et a besoin d'être renforcé. Lorsqu'il est doté de ressources et de pouvoirs suffisants, le Bureau peut assurer la cohérence et l'harmonisation des tâches prescrites à l'échelle de la Mission, notamment en ce qui concerne l'intégration de la dimension de genre. Son renforcement est particulièrement important à l'heure où le mandat de la MANUL se complexifie du fait de la création d'une composante de surveillance du cessez-le-feu et de l'élargissement de la présence de la Mission sur le territoire libyen.

56. Sur le plan opérationnel, l'Expert indépendant a noté que la capacité d'hébergement du Village Oea, le complexe de la MANUL à Tripoli, était limitée. Cela est dû en partie au fait que la Mission héberge l'équipe de pays des Nations Unies. Certes, il s'agit là d'un signe encourageant, à savoir le retour en Libye de la plupart des membres du personnel de la Mission, malgré les contraintes persistantes liées à la pandémie de COVID-19. Néanmoins, le manque d'hébergement empêche la MANUL et l'équipe de pays des Nations Unies d'intensifier leurs opérations en Libye. Bien que l'équipe de pays des Nations Unies cherche actuellement une nouvelle structure pour les logements et les bureaux de son personnel, il est peu probable que celle-ci soit disponible rapidement.

D. Autres difficultés

57. Au-delà des contraintes en matière de personnel, de budget et de locaux, la vision de la Mission concernant la voie à suivre en Libye ne s'incarne pas encore dans l'ensemble de ses tâches et de ses activités. Les efforts de la Mission ne répondent donc pas tous au même objectif, à l'heure où l'harmonisation des différents axes de travail de la MANUL est cruciale. Il est ressorti de l'enquête réalisée dans le cadre de l'examen que la clarté des objectifs de la Mission et la capacité de planification de cette dernière étaient considérées dans la plupart des sections comme les deux principaux éléments à renforcer absolument pour améliorer l'efficacité de la Mission.

58. En outre, l'Expert indépendant a noté qu'une attention insuffisante était accordée à l'instauration des conditions nécessaires à la tenue d'élections crédibles

dans un climat de paix. La conclusion d'un accord sur un cadre constitutionnel et législatif des élections constituerait un pas important dans cette direction. Cependant, des efforts supplémentaires doivent être faits pour créer un environnement sûr et propice à la tenue d'élections crédibles dont le résultat sera accepté par tous les acteurs clés, dans lequel les femmes en particulier se sentent en sécurité pour prendre part au processus, autant comme candidates que comme électrices. La difficulté consiste non seulement à garantir la crédibilité et la transparence du scrutin, mais aussi à réduire les enjeux de la défaite, en créant par exemple un forum pour répondre aux griefs après les élections.

59. À l'avenir, il conviendra d'examiner attentivement le mécanisme de surveillance du cessez-le-feu dirigé et contrôlé par la Libye, dont le rôle pourrait évoluer au fil du temps, ce qui aurait un impact sur la composante de surveillance du cessez-le-feu de la Mission. Compte tenu du rôle essentiel joué à ce jour par la Section des institutions de sécurité de la MANUL concernant l'accord de cessez-le-feu et le soutien à la Commission militaire conjointe 5+5, l'Expert indépendant a également estimé qu'il serait important d'assurer une coordination étroite entre les fonctions de réforme du secteur de la sécurité et d'appui à la mise en œuvre du cessez-le-feu.

E. Intégration des Nations Unies

60. L'Expert indépendant a noté que l'intégration entre la MANUL et l'équipe de pays des Nations Unies s'était améliorée au cours des derniers mois. Des efforts notables sont faits pour que les progrès réalisés sur les volets politique, économique et de la sécurité se traduisent par des dividendes de la paix tangibles pour le peuple libyen. Plusieurs membres de l'équipe de pays des Nations Unies ont souligné l'intérêt stratégique du suivi des quatre volets du processus de Berlin par l'équipe en vue d'assurer la complémentarité et la diffusion de messages communs.

61. En parallèle, l'équipe de pays des Nations Unies met en œuvre le cadre stratégique pour 2019-2022. Il s'agit notamment de rendre opérationnelle la réforme du système des Nations Unies pour le développement en réorganisant les mécanismes de coordination interne des équipes de pays afin d'améliorer l'efficacité des actions conjointes et coordonnées des organismes des Nations Unies. Par ailleurs, des efforts sont faits pour améliorer la coordination entre les trois piliers du système des Nations Unies en Libye (action humanitaire, développement et consolidation de la paix).

62. L'Expert indépendant a toutefois noté la nécessité de renforcer l'intégration et la coordination entre la MANUL et l'équipe de pays des Nations Unies. En particulier, la Mission pourrait jouer un rôle plus important dans la promotion et la défense des droits humains et de la protection, et attirer davantage l'attention sur la situation humanitaire dans le pays, alors qu'au moins 1,3 million de Libyens ont besoin d'une aide humanitaire.

63. Concernant l'élargissement de la présence des Nations Unies à différentes régions du pays, l'Expert indépendant a noté que l'équipe de pays des Nations Unies sollicitait de plus en plus la MANUL pour créer ou agrandir d'urgence des centres des Nations Unies, notamment à Benghazi et à Sabha, en plus de Syrte. Bien que conscient des difficultés importantes auxquelles la Mission doit faire face en matière de sécurité, l'Expert indépendant a fait observer qu'il était nécessaire de réévaluer la stratégie de cette dernière dans ce domaine.

64. Pour l'avenir, la poursuite de l'intégration de la MANUL et de l'équipe de pays des Nations Unies permet de préparer progressivement le terrain en vue d'un éventuel transfert des tâches sous trois à cinq ans, en fonction des priorités fixées par les

autorités nouvellement élues et de l'amélioration de la situation politique et des conditions de sécurité.

F. Appropriation par le pays

65. Alors que l'examen stratégique indépendant était axé sur l'évaluation des capacités, de l'efficacité et du rôle de la MANUL en Libye, il est important de noter qu'aucun progrès significatif ne peut être réalisé sur les fronts politique, économique, humanitaire, de la sécurité et des droits humains sans une forte appropriation du projet par les acteurs libyens. Il dépend en définitive de la volonté des parties prenantes libyennes de faire des compromis et d'engager un véritable dialogue pour mettre fin à la période de transition, notamment grâce à la tenue d'élections nationales le 24 décembre 2021, jeter les bases de la réconciliation nationale, organiser le retrait – à terme – de toute présence étrangère dans le pays et améliorer les conditions de vie du peuple libyen.

66. Par ailleurs, il est essentiel que la communauté internationale dans son ensemble continue d'appuyer ces efforts et que les pays voisins – notamment les pays voisins subsahariens qui ne participent pas aux pourparlers sur la Libye – soient associés aux discussions et aux décisions concernant la région du Sahel.

VI. Recommandations

A. Rôle de la Mission durant la période à venir

67. La MANUL, en tant que mission politique spéciale intégrée, devrait intensifier ses bons offices et ses efforts de médiation, en veillant à ce que l'Envoyé spécial assure la médiation entre les parties libyennes et s'engage personnellement au sein des groupes de travail intralibyens. Le rôle de l'Envoyé spécial est essentiel pour renforcer et consolider les progrès réalisés jusqu'à présent par son étroite collaboration avec les parties prenantes libyennes et les États Membres concernés.

68. Sur le plan régional, l'Expert indépendant recommande à la MANUL d'engager un dialogue sérieux avec les pays voisins, y compris les pays voisins subsahariens, pour s'assurer que leurs avis et leurs préoccupations sont pris en considération, tout en les associant aux discussions pertinentes sur le retrait des forces étrangères, dont les conséquences à l'échelle régionale ne doivent pas être sous-estimées.

B. Structure de la MANUL

69. L'Expert indépendant recommande que le Chef de la Mission soit transféré à Tripoli à titre prioritaire. La présence physique du Chef de la Mission à Tripoli permettrait à celui-ci de maintenir un dialogue étroit avec les acteurs libyens, tout en donnant une orientation stratégique globale aux sections de la MANUL.

70. En ce qui concerne la structure de la MANUL, l'Expert indépendant recommande de rendre à la Mission sa configuration antérieure, à savoir un Représentant spécial du Secrétaire général, basé à Tripoli et faisant office de Chef de mission, aidé de deux représentants spéciaux adjoints – l'un chargé des affaires politiques, l'autre portant une triple casquette et faisant également office de Coordonnateur résident et de Coordonnateur de l'action humanitaire. Cette reconfiguration permettrait de se concentrer à nouveau sur la dynamique

politique des divers aspects du conflit en Libye, tout en favorisant la complémentarité entre la MANUL et l'équipe de pays des Nations Unies et leur intégration.

C. Priorités et capacités des Nations Unies en Libye

71. En ce qui concerne les sections opérationnelles, l'Expert indépendant souligne la nécessité d'harmoniser les activités menées dans le cadre des quatre volets. Il est essentiel de renforcer la stratégie et les mécanismes structurels de la MANUL de manière à tenir compte non seulement du processus politique, mais aussi des priorités économiques, humanitaires, de sécurité et en matière de droits humains, en ayant à l'esprit les liens qui existent entre celles-ci.

72. L'Expert indépendant recommande en outre à la MANUL de renforcer sa stratégie de communication en y intégrant un récit clair et convaincant sur la stratégie et la vision de la Mission. Le renforcement de la communication sera également une nécessité pendant la période préélectorale. À ces deux égards, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Département de la communication globale devraient être appelés à fournir les ressources et l'expertise technique nécessaires.

73. À cette fin, l'Expert indépendant recommande que le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, en coordination avec la MANUL et les entités compétentes des Nations Unies, dirige et coordonne des renforts chargés d'appuyer le travail de la Mission pendant la période critique allant d'août à décembre.

74. En particulier, et comme cela a été fait observer précédemment, la Section des affaires politiques – notamment l'Unité des politiques économiques –, la Section des droits humains et de l'état de droit, la Section des institutions de sécurité, la Section de l'information et de la communication et le Groupe consultatif sur les questions de genre ont un besoin urgent de renforts. Les capacités allouées aux fonctions de sécurité et d'appui devront également être revues à la hausse en cas de renforcement des sections opérationnelles.

75. Dans ce contexte, l'Expert indépendant recommande également le déploiement urgent de conseillères et conseillers pour la protection des femmes et des enfants, conformément à la demande qu'a formulée le Conseil de sécurité dans sa résolution [2542 \(2000\)](#).

76. Parallèlement aux renforts temporaires, l'Expert indépendant recommande que la MANUL pourvoie rapidement et de manière stratégique les postes vacants dans les sections qui manquent cruellement de personnel et qui sont essentielles à l'accomplissement des tâches confiées à la Mission. Dans les deux cas, il conviendra de prendre soigneusement en considération, lors du recrutement, les compétences techniques et opérationnelles des candidats, ainsi que leurs compétences linguistiques.

77. Afin d'assurer la cohérence globale de la Mission et une coordination adéquate, l'Expert indépendant recommande que le Bureau du Chef de cabinet soit renforcé et mis à niveau de toute urgence en tenant compte de la complexité accrue du mandat de la Mission.

D. Intégration des Nations Unies

78. La MANUL est appelée à promouvoir plus vigoureusement les questions humanitaires et les questions relatives aux droits humains. Bien que la MANUL et les entités compétentes des Nations Unies (le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Organisation internationale pour les migrations et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) aient élaboré des messages communs pour garantir la cohérence et l'exhaustivité des activités de plaidoyer des Nations Unies en faveur des migrants, des réfugiés et des victimes de la traite des personnes et du trafic de migrants, le fait de parler d'une seule et même voix à l'échelle des Nations Unies permettrait de renforcer la stratégie fondée sur l'unité d'action des Nations Unies.

79. L'Expert indépendant recommande que la MANUL et les autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies renforcent leur coordination pour assurer la complémentarité de leurs activités respectives. Bien que des efforts importants aient été faits en vue d'une plus grande intégration et d'une meilleure coordination stratégique, les synergies doivent encore être renforcées. Il serait par exemple utile d'intégrer les contributions des organisations humanitaires au sujet de la protection et des questions humanitaires à l'action menée par la MANUL dans le domaine politique. À cet égard, la mise en place de mécanismes de coordination horizontale visant à favoriser la concertation est essentielle pour une meilleure coordination et pour recenser et exploiter les synergies dans les domaines thématiques communs.

E. Présence des Nations Unies en Libye

80. Notant que le complexe de la MANUL à Tripoli atteint sa capacité maximale alors que la demande de logements pour le personnel de la Mission et celui de l'équipe de pays des Nations Unies augmente, l'Expert indépendant recommande que la Mission loge en priorité le personnel opérationnel et les premiers éléments de la composante de surveillance du cessez-le-feu dans le complexe Oea. En attendant que la capacité d'hébergement des Nations Unies à Tripoli augmente, les membres du personnel de la MANUL et de l'équipe de pays des Nations Unies qui n'interagissent pas avec les acteurs libyens ou dont la présence n'est pas essentielle à Tripoli devraient être transférés temporairement à Tunis. En parallèle, il est important que l'équipe de pays des Nations Unies accélère ses efforts pour obtenir de nouveaux logements.

81. S'agissant de la présence globale des Nations Unies en Libye, il est essentiel que celle-ci soit accrue dans l'est et dans le sud du pays pour permettre une approche équilibrée sur l'ensemble du territoire. L'Expert indépendant recommande que le Département de la sûreté et de la sécurité, en coordination avec la MANUL, s'attelle à créer et à sécuriser des centres régionaux à Benghazi et à Sabha, ou à agrandir les centres existants.

82. À moyen terme, et après les élections nationales du 24 décembre 2021, l'Expert indépendant recommande de procéder à un examen stratégique et à une réévaluation des besoins en personnel et en capacités afin que les ressources disponibles soient en adéquation avec les nouvelles priorités nationales de la période postélectorale, en tenant compte, notamment, de l'ajout d'une composante de surveillance du cessez-le-feu au sein de la Mission. Il recommande également que des efforts supplémentaires soient faits pour recruter du personnel au niveau national, dont les compétences linguistiques et la compréhension de la situation dans le pays sont essentielles au travail de la Mission.